



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

**CENTRE-
BOURGOGNE**

**Le fluvial,
résilient
et agile**



L'année 2020 a été une année complexe pour chacun d'entre nous.

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, les agents VNF sont restés sur le pont pour entretenir les voies d'eau et préparer une saison fluviale inédite. Leur sens du service public et leur professionnalisme a été particulièrement remarquable et remarqué.



Cette crise a surtout révélé l'importance du fret fluvial pour permettre l'approvisionnement en céréales, matériaux de construction, containers. Sur notre secteur, 918 000 tonnes de marchandises ont été transportées en 2020 dont 224 000 tonnes de produits agricoles. Le défi du tourisme a, quant à lui, été plus difficile. En effet, les itinéraires de Centre-Bourgogne sont généralement investis par un public étranger, principalement anglo-saxon et hollandais. Avec la crise sanitaire, il a fallu séduire une clientèle plus locale et principalement française, moins habituée à la navigation fluviale. La plupart des itinéraires ont souffert de l'absence de leur clientèle habituelle. Le canal de Briare est une exception, avec une fréquentation, en haute saison, qui a progressé de 120 %.

Mais l'essentiel des défis à relever ont été ceux liés aux évolutions climatiques. Après un début de saison marqué par un grave déficit des réserves en eau dans nos nombreux barrages-réservoirs servant à alimenter nos canaux, l'été 2020 a été caniculaire et la sécheresse des cours d'eau s'est aggravée. La région Centre Bourgogne a été particulièrement touchée.

Le réchauffement climatique a également eu une influence importante sur la prolifération des plantes invasives. Ce phénomène, qui prend d'une année sur l'autre davantage d'ampleur, impacte, de manière non négligeable, la circulation des bateaux et le bon fonctionnement des écluses.

Nous apprenons progressivement à agir avec ces nouveaux défis. La régénération et la modernisation de notre réseau, inscrites dans le Contrat d'objectifs et de Performance signé en avril 2021 entre VNF et l'Etat et qui fixe un cap au fluvial pour les dix prochaines années, constituent une première réponse. Elles permettent d'augmenter notre résilience au changement climatique.

Le plan de relance prévoit en outre pour VNF Centre-Bourgogne une enveloppe de 46 millions d'euros supplémentaires pour accélérer les chantiers de régénération du réseau Centre-Bourgogne et sa modernisation. S'ajoutent enfin 4 millions d'euros octroyés par la région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional afin d'assurer l'entretien des infrastructures fluviales, le développement d'itinéraires fluvestres ainsi que l'adaptation de l'offre touristique dans son ensemble.

Nous pourrions ainsi poursuivre sereinement notre objectif de moderniser l'ensemble des itinéraires de Centre-Bourgogne d'ici 2030.

Tous ces challenges font aujourd'hui l'intérêt de nos métiers et nourrissent plus que jamais notre passion pour le fluvial.

Thierry Guimbaud, directeur général

Bertrand Specq, directeur VNF Centre-Bourgogne

Les voies navigables gérées par VNF Centre-Bourgogne sont réparties sur 5 Régions : Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Ile-de-France, Grand-Est et Auvergne Rhône-Alpes.

VNF Centre- Bourgogne assure la gestion du canal de Bourgogne, du canal du Nivernais, de la rivière Yonne, de la Seille navigable, du canal du Centre, du canal de Roanne à Digoin, du canal latéral à la Loire, du canal de Briare et du canal du Loing, soit plus de 1000 km de voies d'eau. Plus de 600 personnes s'emploient à la gestion hydraulique, à la maintenance, à l'exploitation et au développement de ce réseau.

Les enjeux du réseau Centre-Bourgogne

VNF Centre- Bourgogne gère un réseau réparti sur cinq régions (Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est et Auvergne Rhône-Alpes) et onze départements.



Les enjeux hydrauliques du réseau en Centre-Bourgogne sont majeurs, la gestion de la ressource eau devant être très fiable dans cette région en tête de trois bassins versants (Loire, Seine, Rhône).

Hormis la rivière Yonne à grand gabarit pour le fret, les voies navigables gérées par VNF Centre-Bourgogne sont essentiellement un réseau à petit gabarit, support d'une activité essentiellement orientée vers la plaisance et le tourisme. Ces voies d'eau sont de formidables atouts et opportunités de développement pour les territoires traversés, et représentent un espace de navigation exceptionnel.

1200
km de voies d'eau

108 KM
à grand
gabarit sur
l'Yonne

5
Régions
traversées
par les voies d'eau sur le
réseau Centre-Bourgogne

Les enjeux de développement intègrent également la volonté de soutenir les activités « sur et autour de la voie d'eau » dans le domaine du tourisme et de l'aménagement : valorisation des maisons éclésières, développement d'activités sur les chemins de halage, etc.

Enfin, la volonté est forte de développer la logistique fluviale sur la rivière Yonne au gabarit 1000 tonnes, et sur l'axe Saône-Seine.

Le réseau navigable Centre-Bourgogne présente un potentiel humain, économique et environnemental de grande valeur.

Son organisation territoriale

Quatre Unités Territoriales d'Itinéraires, dont les sièges sont à Briare (Loiret), Chalon/Saône (Saône-et-Loire), Auxerre (Yonne) et Dijon (Côte-d'Or). Trois services métiers

(Service Exploitation Maintenance Environnement et Hydraulique, Unité opérationnelle de Dijon de la Direction nationale de la Maîtrise d'Ouvrage et Service Développement de la Voie d'Eau), deux services supports (Secrétariat Général et Service Prévention, Accompagnement de la Dépense et Sûreté), ainsi que deux Directions (des UTI et des relations institutionnelles) regroupent les équipes à Dijon et à Nevers.



Canal du Nivernais à Merry-sur-Yonne

11
Départements
traversés

par les voies d'eau sur le réseau
Centre-Bourgogne

1000
tonnes : gabarit
des bateaux sur
l'Yonne

600
agents

au service de la voie
d'eau et de ses usagers

NOS MISSIONS

ÉCONOMIQUE : DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

AMÉNAGEMENT : CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

ÉCOLOGIQUE : ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

4 000

OUVRAGES D'ART

4 000

PERSONNELS MOBILISÉS
AU SERVICE DU FLUVIAL

40 000

HECTARES DE DOMAINE
PUBLIC FLUVIAL

6 700 KM

DE FLEUVES, CANAUX ET
RIVIÈRES CANALISÉES

500

IMPLANTATIONS
EN RÉGION

2 250

COMMUNES TRAVERSÉES PAR
LES VOIES NAVIGABLES
CONFIÉES À VNF

MARQUEURS RSE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS
PUBLICS :

1,5 M€

attribués à VNF pour la
rénovation des bâtiments publics

MÉCÉNAT

RÉNOVATION DU PATRIMOINE FLUVIAL :

PLUS DE **7 M€**

de dons pour la rénovation du
patrimoine fluvial remarquable

La Fondation du Patrimoine a soutenu la
rénovation du patrimoine fluvial remarquable à
hauteur de :

600 000 €

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE :

92/100

moyenne obtenue sur les
écarts de rémunération

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 7 ans, les actions de la **Mission Mécénat de VNF** visent à préserver le patrimoine fluvial. En 2020, les ressources privées et publiques ont permis de continuer l'action de **replantation du canal du Midi** et la **rénovation d'ouvrages d'art** emblématiques comme le **pont-canal de Briare** et l'**aqueduc des Voûtes**.

2020 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

DONNÉES NATIONALES

Transport :

50,4 Mt de marchandises transportées sur le réseau français en 2020.



22,5 Mt transportées en 2020, la filière des matériaux de construction est la 1^{ère} utilisatrice du transport fluvial.



13,2 Mt transportées en 2020 pour la filière agricole, 2^{ème} filière utilisatrice du transport fluvial.

Tourisme :



1,4 Md€

de retombées économiques pour les territoires.

DONNÉES TERRITORIALES



Matériaux de construction



Secteur alimentaire



Filière énergie



Containers / Colis lourds



Filière métallurgie

En tonnes (Yonne)

653 200

224 000

31 872

4603

2900

En tonnes (canal du Loing)

-

40 000

-

-

-

Le transport de marchandises en 2020

LOCATION DE BATEAUX HABITABLES



+ DE **300** BATEAUX



9 SOCIÉTÉS EXPLOITANTES & **24** BASES DE LOCATION

BATEAUX PROMENADE



11 BATEAUX EN ACTIVITÉ



11 SOCIÉTÉS EXPLOITANTES

PÉNICHES-HÔTEL



25 PÉNICHES HÔTELS



15 SOCIÉTÉS EXPLOITANTES



Voies navigables de France

1, Chemin Jacques de Baerze - CS36229 - 21062 Dijon
Numéro vert national : 0800 863 000
Direction territoriale Centre-Bourgogne : 03 45 34 13 00

Voies navigables de France - Novembre 2021

Rédaction en chef : Bertrand SPECQ

Conception : confluence

Impression :



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.



AMÉNAGEMENT

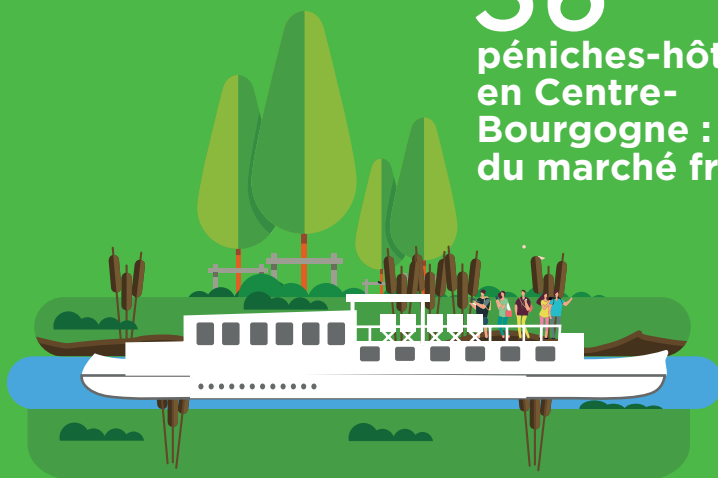
ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

780
emplois directs
liés au tourisme fluvial à
l'échelle de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

500
maisons
éclusières
sur le réseau Centre-
Bourgogne

74 M€
HT de retombées
économiques liées
au tourisme fluvial
à l'échelle de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

36
péniches-hôtels
en Centre-
Bourgogne : leader
du marché français



LE RÉSERVOIR D'EAU ARTIFICIEL DE CERCEY CLASSÉ «ESPACE NATUREL SENSIBLE»

Ce réservoir est l'un des six barrages qui alimentent en eau le canal de Bourgogne. Le marnage (à savoir la fluctuation du plan d'eau), généré par la gestion du réservoir pour alimenter le canal, est l'une des principales raisons de la richesse floristique et faunistique du site. Soucieux de préserver ce patrimoine vivant, VNF, la LPO 21/71 et le Conseil départemental de la Côte-d'Or, ont labellisé le réservoir en espace naturel sensible. C'est également à Cercey qu'a débuté l'expérimentation d'entretien d'éco-pâturage menée au cours de l'été 2020, dans l'optique de rendre moins énergivore et plus durable l'entretien des abords du canal.

2,6
MILLIONS

de mètres cubes d'eau : c'est la
capacité de stockage du barrage-
réservoir de Cercey qui culmine à
385 mètres d'altitude.



PLAN DE RELANCE FLUVIAL : 175 MILLIONS D'EUROS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU FLUVIAL

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le Gouvernement a attribué à VNF une dotation de 175 millions d'euros en faveur du développement du fluvial.

Ces moyens seront dédiés à la modernisation des infrastructures fluviales sur l'ensemble du réseau dont VNF a la charge.

Ce plan de relance national se traduit par un apport de 46 M€ alloués à VNF au profit des voies d'eau dont il a la charge sur le périmètre Centre-Bourgogne.

A ce plan de relance national s'ajoutent 4 M€ dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional Bourgogne-Franche-Comté (PAIR) dédiés à l'entretien des infrastructures fluviales, au développement des activités fluviales et à l'adaptation de l'offre touristique sur l'ensemble du réseau présent sur le territoire de la Région. Pour VNF Centre-Bourgogne, 33 chantiers ont été identifiés entre 2021 et 2023.



© Photo VNF

Un des 33 chantiers du plan de relance : la rénovation des rigoles d'alimentation en eau du canal de Briare. Objectifs : optimiser la gestion de la ressource en eau et augmenter la résilience face au changement climatique.

RENCONTRES NATIONALES DU TOURISME FLUVIAL À AUXERRE (89)

Cette manifestation professionnelle vise à favoriser les synergies entre les opérateurs du tourisme fluvial et fluvestre, et les institutionnels (les offices de tourisme et les collectivités). C'est la ville d'Auxerre qui a été choisie pour accueillir l'édition 2020. Une belle reconnaissance pour le réseau Centre-Bourgogne, dont le maillage en offre de services est dense (présence des 4 grands loueurs nationaux, leader sur le marché péniches-hôtels notamment).

LES SOCIÉTÉS DE LOCATION

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| 1 FRANCE FLUVIALE | 6 LOCABOAT |
| 2 TOURISME FLUVIAL DU CENTRE | 7 LES CANALOUS |
| 3 LE BOAT | 8 AQUAFLUVIAL |
| 4 NICOLS | 9 SAÔNE PLAISANCE |
| 5 ESCARG'EAU | |

LÉGENDE

- PÉNICHES-HÔTELS
- BATEAUX PROMENADE
- BASES DE LOCATION BATEAUX HABITABLES



MAISONS ÉCLUSIÈRES CHERCHENT PORTEURS DE PROJET

Une démarche de valorisation des maisons éclusières sur les canaux de Bourgogne (programme OPEN CANAL) et de Briare, a été lancée en 2019. Les effets de la crise sanitaire - et notamment les confinements qui ont jaloné l'année 2020 - ont retardé l'installation des porteurs de projet. Cependant, quelques projets

ont émergé en 2021 : projet artistique sur la maison dite « des Valseuses » (maison 21S sur le canal de Bourgogne), ouverture d'une librairie dans la maison de Montbouy (maison 26 sur le canal de Briare), ou d'une boutique éphémère à l'entrée du pont-canal de Briare (guérite sur le canal de Briare).



© Photo : VNF

300 000

visiteurs parcourent chaque année le pont-canal de Briare : à pied, à vélo, ou à bateaux... Les possibilités sont multiples pour admirer ce joyau du patrimoine fluvial !

VALORISATION DU SITE DE BRIARE (LOIRET)

Briare est l'un des sites emblématiques du réseau fluvial en Centre-Bourgogne : l'usine élévatoire et le pont-canal de Briare attirent chaque année plus de 300 000 visiteurs. En 2020, la valorisation du site s'est poursuivie. D'une part, des travaux de scénographie et de modélisation ont vu le jour. L'usine élévatoire dispose maintenant de sa propre exposition, permettant aux visiteurs d'être autonomes dans leur déambulation dans l'usine. Mais ce n'est pas tout ! La machine à vapeur a été modélisée et imprimée en 3D.

D'autre part, les travaux de rénovation du pont-canal de Briare se sont poursuivis. Près de 3 millions d'euros ont été engagés depuis 2017, auxquels vient s'ajouter une enveloppe de 2,1 millions d'euros en 2021. Le site de Briare est amené à évoluer encore, dans le cadre notamment du projet de modernisation de l'établissement VNF. Il accueillera par exemple, à terme, le futur centre de maintenance principal de Briare et le siège de l'UTI Val de Loire Seine. Rendez-vous l'année prochaine pour plus de détails...

CONFORTEMENT DU QUAI DE CHEVROCHES

Le quai de Chevroches, sur le canal du Nivernais, présentait de nombreux effondrements de pierres très localisés. Il était nécessaire de procéder à des travaux de confortement. Ce chantier a consisté au nettoyage par haute pression de l'ouvrage, à la mise en place de béton projeté puis au recalage et réaligement des pierres de couronnement. Les bateaux de plaisance pourront donc accoster et amarrer plus facilement et en toute sécurité.



© Photo VNF

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'YONNE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

La pêche est l'une des activités de loisir les plus pratiquées sur les voies d'eau, et notamment sur le canal de Bourgogne. La convention identifie des sites dédiés à la pratique de la pêche tout en restant accessibles à l'ensemble des promeneurs le long du canal, ceci en cohabitation avec les autres usages du chemin de halage. Dix sites ont été identifiés dans l'Yonne, pour permettre l'accès aux véhicules, en contre-halage.

TRAVAUX DE MODERNISATION SUR LA SEILLE

La rivière la Seille a bénéficié d'une importante opération de modernisation sur les sites des communes de La Truchère et de Loisy. Les deux écluses ont été sécurisées, notamment avec la mise en place de caméras et un cheminement pour les piétons. Les pathologies ont été corrigées et une armoire électrique a été installée sur le site de Loisy avec des panneaux photovoltaïques. L'écluse de La Truchère a été entièrement automatisée avec la mise en place d'un poste de contrôle pour une vision d'ensemble du réseau. Le coût de ces travaux, achevés à la fin de l'été 2020, se chiffre à plus de 1,6 million d'euros.



© Photo VNF

LOGIS- TIQUE

PROMOTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE



72%

des marchandises
transportées
proviennent du BTP
sur l'Yonne

40 000 T

de céréales ont été
transportées
sur le canal du Loing

NOS AGENTS ONT DU TALENT : DES LISSES DE GUIDAGE RÉALISÉES 100% EN RÉGIE

Une lisse est un élément de guidage et d'amortissement qui permet de réduire les éventuels chocs de la coque des bateaux contre le génie civil des ouvrages. Ce sont généralement des entreprises qui réalisent ces opérations mais le coût plus élevé de la prestation et les compétences et savoir-faire des agents ont amené VNF à innover. L'opération a alors été réalisée 100% en régie, de la conception à la pose des nouvelles lisses. Équipés d'un bateau plateforme, les 3 agents VNF sont intervenus sur les ouvrages d'Etigny, de Rosoy, de Saint Martin, de la Brosse et de Cannes-Ecluse. Soit un total d'environ 300 mètres linéaires réalisés. L'ambition est de changer les lisses de guidage sur les ouvrages situés sur les 70 km entre Joigny et Cannes-Ecluses, soit un total de 1029 mètres au linéaire.



300

mètres linéaires de lisses de
guidage ont été renouvelés en 2020.
5 ouvrages ont fait l'objet de ces
nouvelles lisses.

LE TRANSPORT FLUVIAL SUR LE RÉSEAU CENTRE-BOURGOGNE

En 2020, sur le canal du Loing :

40 000 T
de céréales transportées

En 2020, sur l'Yonne :

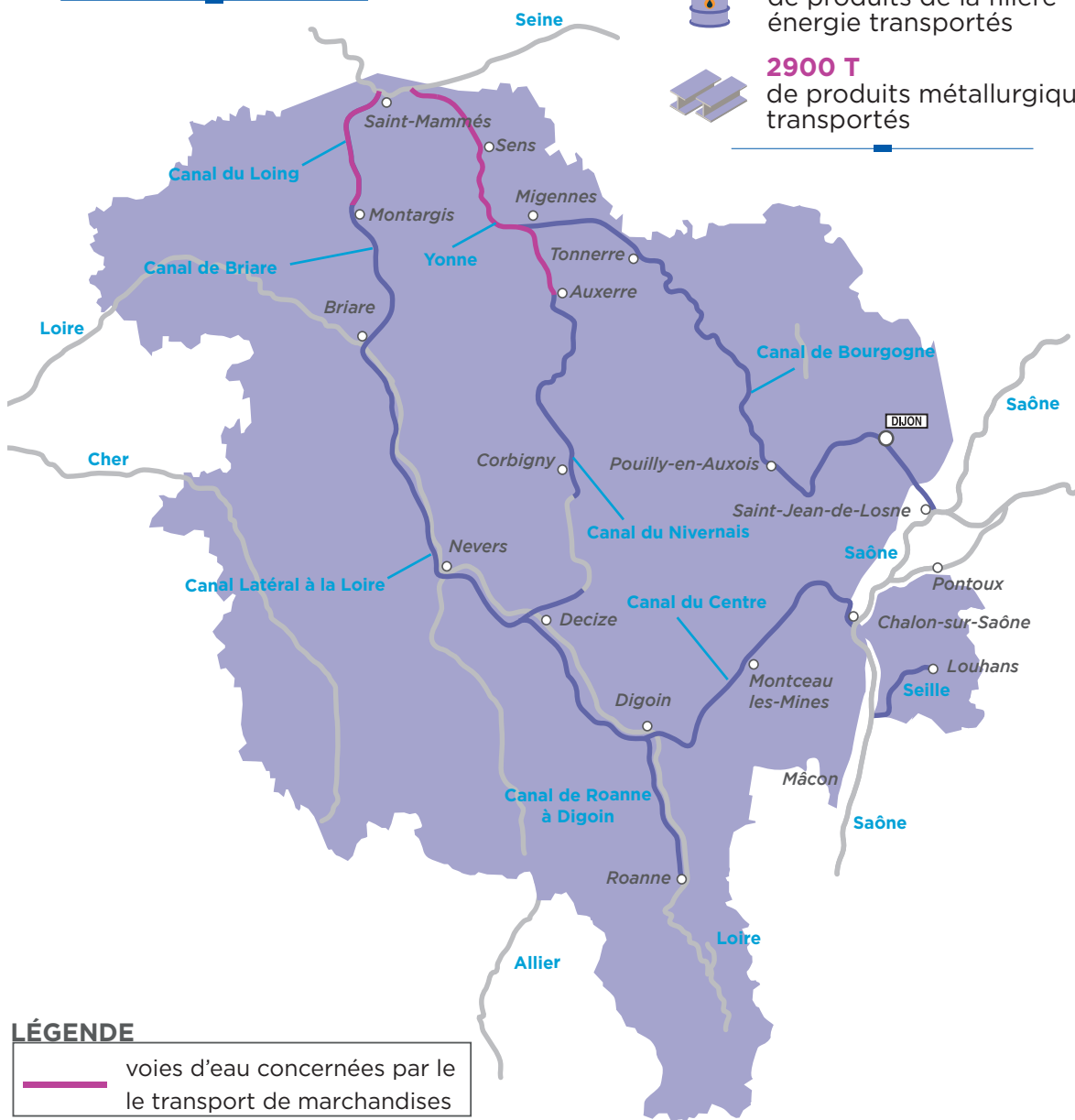
653 220 T
de matériaux de construction transportés

224 000 T
de produits de la filière agricole transportés

4603 T
de containers / colis lourds transportés

31 872 T
de produits de la filière énergie transportés

2900 T
de produits métallurgiques transportés



LÉGENDE

 voies d'eau concernées par le transport de marchandises



LE CANAL DU LOING : PROTOTYPE DU RÉSEAU CENTRE-BOURGOGNE

L'année 2020 a été celle du prototypage du canal du Loing qui depuis 2016 fait l'objet d'une automatisation complète de ses écluses. Il sera donc le modèle à suivre pour l'ensemble des itinéraires gérés par VNF Centre-Bourgogne, à commencer par le canal de Briare. En effet, deux écluses du canal de Briare ont été en 2020 mises au gabarit Loing qui lui permettront de mixer l'activité fret et tourisme. Aujourd'hui, le canal du Loing, ce sont 53,5 km modernisés avec 19 écluses automatisées et un poste de commande centralisé basé à Montargis. En 2021, la fibre optique sera déployée sur tout l'itinéraire et la mise en place généralisée du Système de Communication Usager/Ouvrage (SCUO V2) permettra une meilleure surveillance et fluidité du réseau.



DES POSTES D'ATTENTE SUR L'YONNE

Trois passerelles de débarquement ont été installées sur l'Yonne. L'objectif : permettre aux bateaux de s'amarrer en toute sécurité lorsque l'écluse n'est pas prête, ou pour une durée supérieure. Les sites de Monéteau (secteur plutôt orienté plaisance) et de Saint-Denis-lès-Sens et de Villeperrot (secteurs orientés transport de marchandises), ont été équipés. Sur Monéteau, ce sont 3 ducs d'albe de gros diamètre qui ont été fichés pour accueillir des bateaux croisière de 38,5 mètres, et 2 autres de plus petit diamètre pour les bateaux de location. A Saint-Denis-lès-Sens et à Villeperrot, ce sont des postes longue durée pour les bateaux de commerce qui ont été installées. Les bateaux en attente de chargement ou en vacances par exemple, peuvent s'y arrêter pendant quelques jours. Ces travaux permettent non seulement d'améliorer les conditions de sécurité mais aussi l'offre de services aux usagers (croisiéristes, privés, loueurs) de l'Yonne.



RES-SOURCE

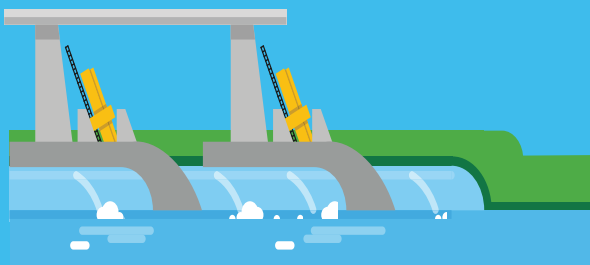
GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

25

barrages-réservoirs
sur le réseau Centre-Bourgogne

52

barrages de
navigation
sur le réseau Centre-
Bourgogne



56 M

de mètres cube
de volume utile
sur les barrages réservoirs du
réseau Centre-Bourgogne

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BARRAGE-RÉSERVOIR DE CHAZILLY SUR LE CANAL DE BOURGOGNE

Entamés fin 2020, les travaux se sont poursuivis sur le barrage de Chazilly, malgré la crise sanitaire et l'interruption du chantier du 17 mars au 27 avril 2020. Tout d'abord la pêche de sauvegarde a permis le transfert de 7 tonnes de poissons dans le réservoir de Panthier. L'opération a été menée par la société A.B. Pêcherie de Loire aidée par le Fédération de pêche de la Côte d'Or et l'OFB 21. Cette pêche a été suivie par la vidange complète du réservoir. Les travaux de réhabilitation ont consisté au nettoyage du parement puis à l'opération d'injection de coulis et de rejointoiement. Puis un nouvel évacuateur de crue a été construit, nécessitant le percement de la paroi à une hauteur de 16 mètres. Enfin la rigole de Baume a été imperméabilisée sur une distance de 5 KM.





© Photo VNF

RÉHABILITATION ET MODERNISATION DE L'ÉCLUSE DE GRANDE CHUTE DE CRISSEY

L'opération s'inscrit dans le projet Interreg Nord Ouest Europe « GREENWIN », qui consiste à installer sur des sites pilotes des systèmes de pompage économes en énergie.

Inaugurée 60 ans plus tôt, les travaux sur l'écluse, située sur le canal du Centre, concernent le remplacement du système électrique (passage de la haute à la basse tension), la modernisation des automates, et l'installation d'une pompe plus économe en énergie. Ils se sont déroulés entre janvier et septembre pour un montant total de 597 000€ TTC. L'écluse de Crissey est en effet très consommatrice en eau. Une bassinée à Crissey équivaut à **2200 mètres cubes d'eau, soit l'équivalent de 36 700 douches !**



© Photo VNF

PROBLÉMATIQUE DES PLANTES INVASIVES : VNF EST SUR LE PONT

Un problème récurrent devenu un véritable fléau pour le fluvial : les espèces exotiques envahissantes. En plus des budgets de plus en plus conséquents consacrés chaque année aux opérations de faucardage, VNF Centre-Bourgogne a mis en place une carte interactive à destination des usagers de la voie d'eau. Mise à jour fréquemment grâce aux remontées terrain, cette carte permet de suivre l'impact sur la navigation et le programme d'intervention à l'échelle du réseau Centre-Bourgogne. Elle est accessible ici : <http://u.osmfr.org/m/472798/>

TRAVAUX D'URGENCE SUR LE BIEF 23/24 DU CANAL DU CENTRE

À l'origine prévus en 2021, ces travaux ont bénéficié d'une importante enveloppe du plan de relance, permettant de mener à bien ce chantier en 2020. De nombreux désordres occasionnant des fuites avaient été identifiés sur ce bief, rendant ainsi difficile son maintien à niveau. Cette opération visait donc à assurer un mouillage suffisant pour répondre aux enjeux économiques locaux, et aux enjeux de sécurité pour les riverains du canal. Pas moins de 7 sites ont fait l'objet de travaux de nature différente, dont par exemple le port de Chagny (reprise de la maçonnerie et réalisation d'une chape en béton ancrée sur les murs du pont de Chagny pour éliminer la fuite au niveau du plafond du canal), la tranchée de Chagny (démolition et reconstruction, sur 5 zones, des murs de soutènement du canal), ou encore le déchargeoir de Vertempierre (restauration de l'ouvrage de décharge et modernisation des organes de manœuvre en prévision de son automatiser). L'ensemble de ces chantiers représente un coût de 2 millions d'euros. La régénération des ouvrages permet de soutenir l'activité touristique dans les territoires, d'optimiser la gestion de la ressource en eau en visant une meilleure adaptation au changement climatique et d'améliorer l'offre de services et de logistique pour les usagers.



© Photos VNF

CONFORTEMENT DU DÉVERSOIR DE VINCELLES

Le déversoir fixe de Vincelles était très encrassé et en mauvais état depuis plusieurs mois. Un déversoir permet au niveau de l'eau du canal de rester constant par le rejet du surplus d'eau du canal vers le bief aval. Le chantier, qui a débuté en même temps que le chômage du canal du Nivernais, a consisté au retrait des embâcles sur la zone des travaux puis au comblement de l'intérieur du corps du déversoir. Enfin, les pierres de taille ont été remises en place sur le rampant aval.

© Photo VNF



RÉNOVATION DE LA PASSE À POISSONS DE VERMENTON

Les travaux ont été réalisés d'août à décembre 2020 sur le cours d'eau La Cure, rivière classée en liste 2 en raison de ses enjeux écologiques forts. Ce classement réglementaire implique que tout ouvrage présent sur ce cours d'eau doit être aménagé de manière à assurer la continuité écologique, et en particulier permettre la remontée piscicole. Cette réglementation répond plus globalement à un objectif d'amélioration de l'état écologique des cours d'eau français. Le barrage de Vermenton, géré par VNF Centre-Bourgogne pour des besoins de navigation, a donc dû être réaménagé avec la reconstruction de sa passe à poissons. D'un montant de 900 000 €, ce chantier a été pris en charge à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



© Photo VNF

LA RÉGÉNÉRATION DES CANAUX : UN PRÉALABLE À LA MODERNISATION DU RÉSEAU

Le réseau fluvial géré par VNF Centre Bourgogne est l'un des plus anciens de France. Aujourd'hui l'éclusage des bateaux se fait encore dans une grande partie des canaux avec des méthodes et du matériel du XIXe siècle. Il est donc devenu indispensable de les faire entrer dans le XXIe siècle.

De plus, le système mis en place par les ingénieurs du XIXe siècle pour alimenter les canaux en eau n'était pas conçu pour répondre aux nouveaux enjeux d'une planète qui doit affronter une crise environnementale mondiale raréfiant la ressource en eau. Devenue indispensable, la gestion fine de l'eau passe avant tout par un programme de régénération des canaux, à savoir la restauration des berges et des portes d'écluses qui créent de nombreux points de fuite d'eau à cause de l'usure des ouvrages. D'ici 2030, la régénération représentera un budget de près de 130 millions d'euros pour VNF Centre Bourgogne.

En 2020, de nombreux chantiers de régénération ont eu lieu. Le canal de Bourgogne en est un bel exemple, puisqu'il a été en 2020 l'objet de nombreux travaux de réfection sur les portes d'écluses et de berges. En tout ce sont 24 portes d'écluses dont l'étanchéité a été reprise ou qui ont subi un changement des bois de busquages, pour un montant global de 580 000 €. Nous pouvons citer les portes d'écluses de Germigny, Bussièrès ou Petit-Ouges. Les travaux de réfection de berges du canal de Bourgogne ont représenté quant à eux un budget de 890 000 €.

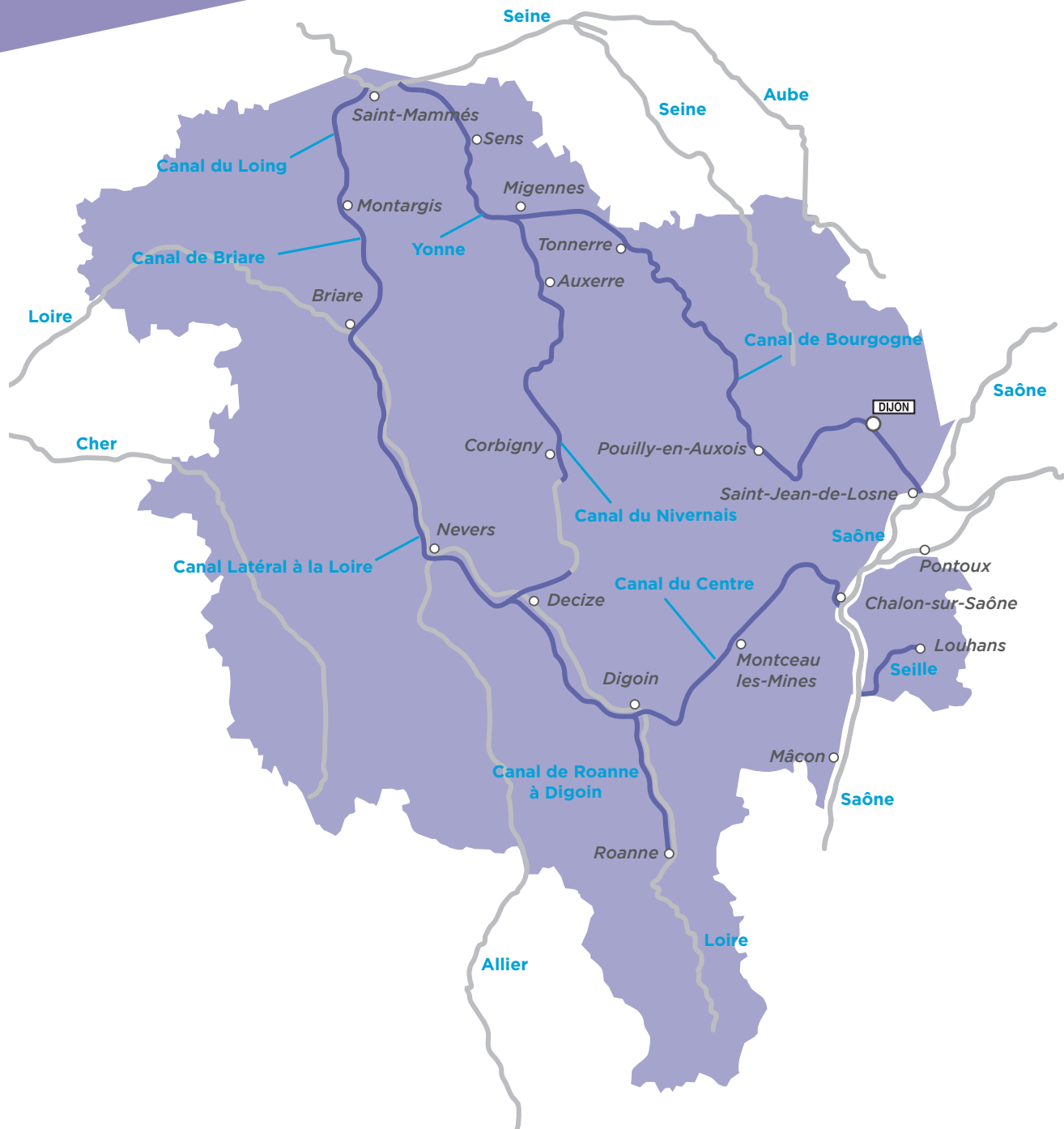


© Photo VNF



© Photo VNF

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE-BOURGOGNE



CONTACTS LOCAUX

VNF CENTRE-BOURGOGNE

UTI BOURGOGNE

1, Chemin Jacques de
Baerze - CS 36229
21062 Dijon CEDEX
Tel : 03 45 34 13 50
uti.bourgogne@vnf.fr

Nathalie Vincent
Responsable

Fabien Marquis
Adjoint au responsable

Centres d'exploitation

CEMI Ouche
10, Rue du Port
21600 Longvic
Tel : 03 80 48 09 59
cemi.ouche@vnf.fr

CEMI Auxois
11, Rue du Port
21320 Pouilly-en-Auxois
Tel : 03 80 90 85 98
cemi.auxois@vnf.fr

CEMI Armançon
Avenue Alfred Grévin
89700 Tonnerre
Tel : 03 86 54 82 70
cemi.armancon@vnf.fr

UTI NIVERNAIS- YONNE

5, Rue du Halage
89000 Auxerre
Tel : 03 58 43 21 65
uti.nivernais-yonne@vnf.fr

Vincent Chevalier
Responsable

Franck Delabarre
Adjoint au responsable

Antenne de Sens
Tel : 03 86 83 16 30
Antenne de Corbigny
Tel : 03 86 39 00 68

Centres d'exploitation

CEMI Auxerre Amont
Écluse de la Chaînette
89000 Auxerre
Tel : 03 86 42 30 12
cemi-yonne@vnf.fr

CEMI Auxerre Aval
Écluse de la Chaînette
89000 Auxerre
Tel : 03 86 46 91 51

CEMI Nièvre
Quai Saint-Roch
58500 Clamecy
Tel : 03 86 39 53 89
cemi-nievre@vnf.fr

CEMI Confluence
Chemin de Halage
89500 Villeneuve/Yonne
Tel : 03 86 87 37 76
circaval.uti.yonne@vnf.fr

UTI SAÔNE-LOIRE

1, rue George Feydeau
71100 Chalon/Saône
Tel : 03 58 09 01 38
uti-saone-loire@vnf.fr

Karine AUBERT
Responsable

Sébastien Poncet
Adjoint au responsable

Centres d'exploitation

N° vert : 0 810 187 383

CEMI Montceau
1, Bd Maréchal de Lattre
de Tassigny
71300 Montceau-lès-Mines
Tel : 03 85 67 90 50
cemi-montceau@vnf.fr

CEMI Digoin
2, Rue Guillemillot
71160 Digoin
Tel : 03 85 53 01 89
cemi-digoin@vnf.fr

Mission Seille
1, Chemin Jacques de
Baerze - CS 36229
21062 Dijon CEDEX
Tel : 03 45 34 13 50
mission.seille@vnf.fr

UTI VAL-DE-LOIRE- SEINE

17, Rue du Pont-canal
45250 Briare
Tel : 02 38 31 26 20
uti.valdeloire-seine@vnf.fr

Déborah Perrot
Responsable

NC
Adjoint au responsable

Centres d'exploitation

CEMI Briare
17, Rue du Pont-canal
45250 Briare
Tel : 02 38 31 26 20
cemi-briare@vnf.fr

CEMI Nemours
Écluse des Buttes
77140 Nemours
Tel : 01 64 28 02 36
cemi-nemours@vnf.fr

CEMI Decize
Quai de la Jonction
58300 Decize
Tel : 03 86 77 39 40
cemi-decize@vnf.fr

CEMI Saint-Satur
Écluse de Saint Thibault
18300 Saint-Satur
Tel : 02 48 54 75 07
cemi-st-satur.vnf@vnf.fr

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

CENTRE-BOURGOGNE

